



FRANCE

FACTURATION ÉLECTRONIQUE B2B

OBLIGATOIRE À PARTIR DE 2024

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE IMMATRICULÉE À LA TVA OU ÉTABLIE EN FRANCE ?

Confrontée à un écart de TVA de près de 13 milliards d'euros, la France rend obligatoire la facturation électronique pour les transactions B2B (business-to-business) à partir de 2024, ainsi que la télédéclaration d'autres types de données. Ce mandat concerne toutes les entreprises opérant en France.

Sous l'impulsion des réformes internationales en matière de contrôle continu des transactions soumises à la TVA (« continuous transaction controls » ou « CTC »), le gouvernement français vise à accroître l'efficacité, à réduire les coûts et à lutter contre la fraude par le biais de ces changements juridiques de grande envergure, sur la base desquels l'administration fiscale française aura accès à toutes les données pertinentes pour les transactions nationales B2B, B2C et transfrontalières.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Le respect des exigences françaises en matière de déclaration de TVA (VAT reporting) va être un défi majeur. La conception détaillée du système CTC est complexe : la plupart des données sont traitées via une plateforme gouvernementale centrale, mais les entreprises ont la possibilité de faire appel à des prestataires de services de facturation électronique enregistrés dans le secteur privé pour les transactions, afin de bénéficier d'une automatisation plus poussée.

QUAND MON ENTREPRISE DOIT-ELLE SE METTRE EN CONFORMITÉ ?



Grandes entreprises



Entreprises de taille moyenne



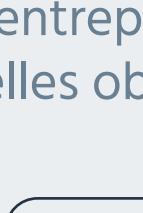
Petites entreprises et PME

QUE DOIS-JE SAVOIR D'AUTRE ?



CHORUS PRO

deviendra le portail national avec la fonction de point de validation ou bien de système d'échange de factures



PLUSIEURS FORMATS DE FICHIERS DE FACTURES

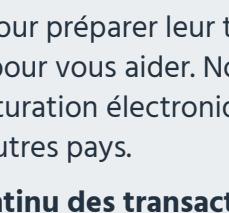
seront pris en charge par Chorus Pro

avec l'option supplémentaire d'utiliser d'autres normes via des plateformes certifiées

Le fournisseur doit déclarer

DES DONNÉES SUR LE STATUT DES FACTURES

y compris le paiement des services et les factures complexes des fournisseurs

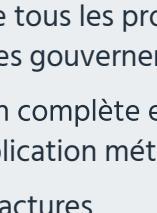


DES RÈGLES SPÉCIFIQUES DE DÉCLARATION

s'appliqueront aux transactions B2C et B2B transfrontalières

Les exigences de DÉCLARATION DE TVA

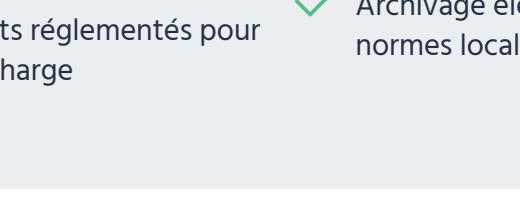
ainsi que l'obligation de fournir un fichier dit « FEC » (version française du SAF-T) continueront en outre à s'appliquer



ÊTRE PRÉPARÉ

COMMENT SOVOS PEUT VOUS AIDER ?

Alors que la France est en passe de devenir le prochain pays d'Europe à introduire des CTC avec son mandat de facturation électronique et de télédéclaration, il est essentiel que les entreprises se préparent et comprennent leurs nouvelles obligations en matière de TVA.



Selon l'ICC, les entreprises ont besoin d'au moins 12 à 18 mois pour préparer leur transition vers la facturation électronique et la télédéclaration. Sovos est là pour vous aider. Notre solution complète et évolutive garantit la conformité en matière de facturation électronique et de télédéclaration en France et dans plus de 60 autres pays.

Découvrez la première solution mondiale de contrôle continu des transactions :

- ✓ Assistance pour les factures, les notes de crédit, les documents de transport et les documents d'urgence conformément à la législation en vigueur
- ✓ L'assistance CTC est entièrement intégrée aux fonctionnalités de déclaration et de calcul de la TVA
- ✓ Assistance pour les processus entrants (AP) et sortants (AR)
- ✓ Mappage dans des formats réglementés pour les juridictions prises en charge

- ✓ Gestion de tous les processus requis avec les plateformes gouvernementales
- ✓ Intégration complète et flexible avec n'importe quelle application métier
- ✓ Suivi des factures
- ✓ Signatures électroniques conformes aux normes locales pour garantir l'authenticité et l'intégrité
- ✓ Archivage électronique conforme aux normes locales

Sovos Europe

@SovosEurope

www.sovos.com/contact / emeainfo@sovos.com

Argentine / Brésil / Chili / Colombie / Equateur / Royaume-Uni / Pérou

Portugal / Suède / Turquie / Royaume-Uni / États-Unis

www.sovos.com/contact / emeainfo@sovos.com

@SovosEurope

www.sovos.com/contact / emeainfo@sovos.com